



CERTIFICATION VOLTAIRE



Valoriser vos Compétences en orthographe

82 % DES RECRUTEURS SONT SENSIBLES À L'ORTHOGRAPHE DES CANDIDATS

Le Certificat Voltaire certifie votre niveau en orthographe sur votre CV, comme le TOEIC® pour l'anglais.

🎯 Objectifs de la certification

Mesurer le niveau de maîtrise des règles de grammaire de l'écrit français

✍️ Compétences attestées

Niveau de maîtrise de l'orthographe grammaticale utilisé dans un contexte professionnel, ainsi que de l'orthographe lexicale des fautes couramment commises en milieu professionnel.

Niveaux de maîtrise des compétences :

- **NIVEAU 300 - ORTHOGRAPHE TECHNIQUE**
Aptitudes pour rédiger des textes simples. Recommandé pour les métiers dans lesquels s'échangent des consignes techniques simples.
- **NIVEAU 500 - ORTHOGRAPHE PROFESSIONNELLE**
Aptitudes pour rédiger des textes élaborés. Recommandé pour des managers, commerciaux, ingénieurs, techniciens supérieurs, assistants, secrétaires, etc.
- **NIVEAU 700 - ORTHOGRAPHE AFFAIRES**
Aptitudes pour rédiger des textes qui ont une portée stratégique ou légale, ainsi que pour relire et corriger les textes de collaborateurs. Recommandé pour des responsables grands comptes, assistants de direction, directeurs de service, juristes, avocats, notaires, etc.
- **NIVEAU 900 - ORTHOGRAPHE EXPERT**
Recommandé pour les métiers liés aux lettres : relecteurs-correcteurs, rewriters, traducteurs, formateurs, coaches, etc.

⚙️ Modalités de la certification

- Entretien individuel
- Formation préalable
- Passation des épreuves de la Certification Voltaire : 3h
- Validation de la Certification par l'organisme certificateur Woonoz

🕒 Durée

- 3h en moyenne

📍 Informations

- Pour plus d'informations sur la certification Voltaire : <https://www.certificat-voltaire.fr>
- Pour s'entraîner aux épreuves : <https://www.projet-voltaire.fr>

👥 Equipe

- Évaluateurs habilités Voltairee

✉️ Pour inscription ou tous renseignements

- 02 32 71 21 45 ou courriel@association-alfa.fr

💰 Financement

- Compte Personnel de Formation (CPF), sur le site Mon Compte Formation : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/>
- Individuel

